

Ste- Adèle, le 27 novembre 2016

Par dépôt électronique

Mme Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria

Bureau 2.55

Montréal, Québec, H4Z 1A2

OBJET: Ajout aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016

Madame,

Je suis extrêmement perturbé par le déni affiché par Hydro-Québec et votre Régie au sujet de l'électrosensibilité manifesté par bon nombre de citoyens, et tout aussi choqué d'apprendre qu'un lot important de compteurs électromécaniques encore en très bon état (quelque 181,500) pourraient être détruits si votre organisme donne le feu vert.

J'ai toujours été d'avis que le compteur électromécanique devait faire partie des options de retrait pour tout client inquiet face à une nouvelle technologie dont on n'a pas encore mesuré tous les impacts sur la santé et la sécurité, et qu'on absout sur la base d'un Code 6 désuet que le gouvernement fédéral tarde à rafraîchir.

Vous savez fort bien qu'une partie de la population n'accepte pas de se voir imposer une technologie jugée dangereuse par plusieurs experts.

Il m'apparaîtrait sage et prudent devant un tel constat de respecter la volonté de ceux et celles qui craignent pour leur santé et leur sécurité en leur reconnaissant le droit inaliénable de choisir la technologie qu'ils croient la plus sécuritaire et la moins polluante dans leur milieu de vie.

J'espère de tout cœur que vous ne permettez pas à Hydro-Québec de détruire ces compteurs électromécaniques qui pourraient être d'une très grande utilité pour les personnes électrosensibles et celles qui pourraient le devenir.

En espérant que le gros bon sens prime, veuillez accepter, madame, mes salutations.

Louis St-Jacques

380, rue des Plaines
Ste-Adèle, Q.C. J8B 1P6